



Les points d'entrée pour l'évaluation des collèges

Cheffes et chefs d'établissements, membres de l'équipe éducative, évaluateurs externes, vous jouez un rôle-clé dans l'auto-évaluation ou l'évaluation externe des établissements. Pour vous accompagner, en cohérence avec le cadre voté par le Conseil d'évaluation de l'École le 5 février 2026, ce document propose d'articuler l'évaluation autour de 12 points d'entrée à questionner. Ces points d'entrée reposent sur les objectifs de l'École en matière de réussite et de bien-être des élèves et des personnels. Ils ont vocation à s'analyser au prisme de l'équité dans l'établissement (équité scolaire, sociale, de genre et territoriale).

Domaine 1 : les apprentissages et les parcours scolaires des élèves, l'enseignement



1. Acquis des élèves

Analyse des évolutions depuis cinq ans à partir des résultats des évaluations nationales de 6^e, de 4^e et de 2^{de} par domaine. Focale sur les cohortes d'élèves 6^e-4^e (fluence, résolution de problèmes, automatismes). Résultats au DNB (épreuves écrites, épreuve orale, contrôle continu, valeur ajoutée).

En savoir +



2. Parcours scolaire des élèves dans l'établissement et orientation

Analyse des effets de la politique d'orientation du collège, à partir de l'évolution du pourcentage d'accès de la 6^e à la 3^e, du redoublement, orientation précoce, décisions d'orientation en 3^e (souhaits des élèves, vœux des familles, décisions de l'établissement).

En savoir +

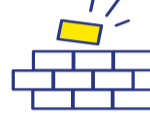


3. Parcours scolaire et orientation des élèves après leur sortie de l'établissement

Étude en fonction des résultats en 3^e, du genre, du milieu social, de l'éloignement du domicile.

En savoir +

Domaine 2 : la vie et le bien-être des élèves et des personnels, le climat scolaire



4. Bien-être des élèves et des personnels en contexte scolaire

Analyse des dimensions constitutives du bien-être :

- psychologique,
- cognitive,
- relationnelle,
- physique.

Analyse des effets de la politique en faveur du bien-être, de l'engagement des élèves (sentiment d'efficacité, sentiment d'appartenance, sentiment de traitement équitable, de responsabilisation, etc.).

En savoir +



5. Climat scolaire

Analyse de l'évolution des indicateurs et de la perception des acteurs :

- nombre et nature des incidents,
- punitions et sanctions,
- nombre de conseils de discipline et d'exclusions.

En savoir +

6. Lutte contre le harcèlement

Analyse de l'évolution du harcèlement au regard de la politique de l'établissement.

En savoir +



Domaine 3 : les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement



7. Organisation et choix pédagogiques de l'établissement

Effets de l'utilisation des moyens de l'établissement (DHG, IMP, etc.), organisation des classes et des groupes, des dispositifs pédagogiques, accompagnement à l'orientation, continuité pédagogique, choix pédagogiques et utilisation des ressources, des manuels. Conseils de classe. Communication.

En savoir +

9. Formation continue des personnels

Impact des actions collectives ou individuelles menées dans l'établissement, nouveaux besoins de formation.

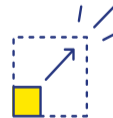
En savoir +



8. Politique d'évaluation des acquis des élèves

Impact des évaluations communes, dont DNB blanc, cohérence des critères, articulation entre évaluation formative et sommative, évaluation par compétences et par notes, évaluation métacognitive (de la perception et de la mémoire, évaluation du raisonnement), par discipline et par niveau, communication avec les élèves et les parents.

En savoir +



Domaine 4 : l'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial



10. Liaisons inter-établissements

Impact des liaisons écoles/collège et collège/lycée.

En savoir +



11. Partenariats externes à l'éducation nationale

Incidence des partenariats sur la réussite scolaire et le bien-être des élèves.

En savoir +



12. Relations avec les familles

Analyse du niveau de co-éducation, évolution et impact des actions.

En savoir +

● À quoi sert l'évaluation et comment fonctionne-t-elle ?

L'évaluation des établissements scolaires a pour finalité l'amélioration de la qualité du service public d'éducation et du bien-être dans les écoles et les établissements. La réflexion qu'elle permet d'engager dans l'école ou l'établissement, en particulier les axes stratégiques qui en ressortent, a vocation à alimenter la rédaction du projet d'école ou d'établissement.

Tous les cinq ans, les écoles et les établissements publics et privés sous contrat réalisent une auto-évaluation, suivie d'une évaluation externe.

Les évaluateurs externes, formés spécifiquement, sont des inspectrices et inspecteurs, des cheffes et chefs d'établissement, des enseignantes et enseignants et d'autres personnels du monde éducatif.

Consultez les outils
du CEE sur le site :



● Quels sont les principes et la méthodologie de l'évaluation ?

- 1 **Une évaluation globale**, représentée par la **contextualisation** et les **quatre domaines**.
- 2 **Une évaluation participative**, qui implique l'ensemble des parties prenantes (personnels, élèves, parents) tout au long du processus (auto-évaluation, évaluation externe).
- 3 Un appui à la fois sur des indicateurs, le **recueil du point de vue de l'ensemble des acteurs** et des observations.
- 4 **Une évaluation fondée sur la chaîne évaluative** (besoins, objectifs, actions, effets) et les questions évaluatives (pertinence, cohérence, efficacité, efficacité, utilité) permettant de rendre compte des choix opérés et d'ouvrir sur des pistes d'action.